

Inscription

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

.....

Ville Code postal

Téléphone

E-mail

Cochez votre choix

- Cyclo sportive 130km 98km

Fournir une photocopie de la licence 2011
(FFC, UFOLEP, FSGT, FFTRI)
ou un certificat médical de - de 1an
pour les licenciés FFCT ou non licenciés

- Cyclo 98km

- Cyclo conviviale 50km

Je m'engage à respecter le règlement

Signature :

"Cyclo sportive" (130 et 95km) + plateau repas - Nbre x 18 €	
"Cyclo " (98 km) + plateau repas - Nbre x 15 €	
"Cyclo conviviale" (50km) + plateau repas - Nbre x 10 €	
Plateau(x) repas accompagnateur(s) Nombre x 5 €	
TOTAL	

Règlement

Règlement de la Cœur de Bretagne

Art 1 : Les participants à la Cyclo sportive doivent fournir obligatoirement une photocopie de la licence (FFC, FSGT, UFO-LEP, FFTRI), ou un certificat médical de moins d'1 an. Document à joindre au bulletin d'inscription.

- Art 2** : Le port du casque et du dossard est obligatoire. Pas de départ sans casque.
- Art 3** : Les voitures et motos, autres que celles de l'organisation, sont strictement interdites.
- Art 4** : L'engagement des mineurs se fera avec autorisation parentale.
- Art 5** : Les participants aux différents circuits sont tenus de respecter le code de la route. La présence de signaleurs ne signifie pas que la route est fermée.
- Art 6** : Les participants doivent être couverts par une assurance responsabilité civile (individuelle ou collective). Les dégâts corporels ou matériels ne sont pas couverts par l'organisation.
- Art 7** : Chaque participant autorise l'organisation à reproduire son image pour les opérations promotionnelles de la Cœur de Bretagne.
- Art 8** : L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou dégradation de matériel.
- Art 9** : Les circuits 98 et 130km donneront lieu à un classement.
- Art 10** : L'engagement à la Cœur de Bretagne implique l'acceptation du règlement.
- Art 11** : Toute puce non rendue sera facturée 10€.